

## *Chili*

« Le Comité de la Croix-Rouge chilienne est composé comme suit : S. Jorje MONTT, ex-président de la République du Chili, *président* ; Marcial MARTINEZ de FERRARI, ex-ministre du Chili à Berne, *vice-président* ; Pedro Lautaro FERRER, chef de la Section sanitaire du ministère de l'Intérieur, *secrétaire* du Comité.

« C'est sur les instances et l'intervention de M. Marcial Martinez de F., qui s'est beaucoup intéressé à la question de la fondation d'un Comité de la Croix-Rouge, auprès du Gouvernement du Chili, que le Comité de la Croix-Rouge chilienne s'est formé.

« La Légation du Chili saisit cette occasion pour renouveler au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, les assurances de sa haute considération. »

## *Espagne*

### **Don pour les sinistrés de Kowno.**

Par lettre en date du 18 juillet, la Société espagnole de la Croix-Rouge a fait parvenir au Comité international de la Croix-Rouge la somme de 500 fr., pour les sinistrés de Kowno. Cette somme a été remise par M. Boissier, lors de son passage dans cette ville<sup>1</sup>.

## *Etats-Unis*

### **Rapatriement des prisonniers de Sibérie.**

La Croix-Rouge américaine s'est associée avec huit autres institutions d'assistance pour former un Comité dit « des Neuf » pour recueillir des fonds en faveur des prisonniers rapatriés de Vladivostock. Ces neuf organisations sont les suivantes :

American Friends' Service Committee, American Red Cross, American Relief Committee Hungarian Sufferers, American

---

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, p. 1155.

## *Etats-Unis*

Relief Committee Austrian War Prisoners, Federal Council Churches Christ America, Joint Distribution Committee, National Catholic War Council, Y. M. C. A., National Lutheran Council.

Les délégués de ce comité des Neuf sont le commissaire général pour l'Europe de la Croix-Rouge américaine, M. Olds, et le représentant du Jewish Joint Distribution Committee, Dr Julius Goldman. MM. Olds et Goldman sont en communication constante avec le Dr Nansen et la Société des Nations pour la question du rapatriement des prisonniers. Les sommes mises à la disposition de la Société des Nations pour le rapatriement par le groupe américain dépassent un million de dollars.

La Croix-Rouge américaine se tient en contact suivi avec le Comité international de la Croix-Rouge pour l'obtention des renseignements relatifs à la Sibérie, et le Dr Georges Montandon, délégué du Comité international en Sibérie a été, ainsi qu'il a été dit plus haut, avisé télégraphiquement de se mettre en rapport avec les représentants de la Croix-Rouge américaine à Vladivostock pour les questions d'ordre particulier et la direction du rapatriement.

---

### **Rapatriement des enfants russes.**

Le *Bulletin international* du 15 septembre <sup>1</sup> a mentionné, sous la rubrique Ligue, le rapatriement par la Croix-Rouge américaine d'enfants russes de la colonie de Pétrograd et venant de Vladivostock. Ces enfants amenés en Europe par le vapeur japonais *Yomei Maru* sont arrivés à Brest le 27 septembre. Ces jeunes passagers seront dirigés sur Riga pour être de là conduits à Pétrograd. On lira avec intérêt les résolutions adoptées par cette colonie d'enfants le 10 septembre dernier, lors de son passage aux Etats-Unis.

---

<sup>1</sup> Voy. p. 1066.

## Etats-Unis

*Résolution adoptée par la colonie des enfants de Pétrograd,  
le 10 septembre 1920.*

Nous soussignés, membres du Comité exécutif, nommé par 780 enfants et 37 maîtres les accompagnant, à la réunion tenue par ceux-ci aujourd'hui 10 septembre 1920 au Fort de Wadsworth, Staten Island, Etats-Unis d'Amérique, avons été autorisés et revêtus de mandats par cette dite assemblée, et nous pouvons certifier que la résolution suivante a été votée unanimement par les dits enfants et maîtres, et que nous avons été chargés de transmettre cette dite résolution aux personnes mentionnées dans cette dite résolution :

« Pendant l'année 1918, au moment où la famine menaçait la cité de Pétrograd, nous avons été envoyés par un comité du gouvernement des Soviets et par nos parents au district d'Oural pour essayer d'obtenir une nourriture convenable et de l'aide. Nous nous sommes alors établis en petites colonies d'enfants dans ce district. Quand les Tchécoslovaques entrèrent en campagne contre la Russie des Soviets, en 1918, leurs opérations coupèrent nos colonies de toutes communications avec la Russie européenne, et au moment où Kolchak et ses alliés tchécoslovaques commencèrent leur retraite, nous fûmes emmenés avec les armées en retraite à travers la Sibérie sans notre consentement et malgré les protestations de nos parents. Nous fûmes traînés d'endroit en endroit, dans les environs de Vladivostock, et finalement internés à l'île de Russki en face de Vladivostock. Maintenant 780 d'entre nous ont été amenés à New-York par la Croix-Rouge américaine sur le paquebot japonais *Yomei Maru*.

Maintenant que nous avons fait le tour du globe et avons espéré, après deux ans de séparation, revoir nos parents et nos domiciles (nous avons tous vécu dans les environs de Pétrograd, comme cela est indiqué dans une liste d'adresses de nos parents publiée par la Croix-Rouge américaine), on nous informe que l'on ne nous enverra pas directement à Pétrograd mais au contraire dans un port de la Baltique.

## *Etats-Unis*

Après tant de désappointement nous allons être embarqués, à ce que l'on nous dit, à destination de Copenhague. Considérant qu'aucun obstacle ne peut empêcher une organisation de Croix-Rouge d'entrer en rapports avec un gouvernement belligérant, nous ne pouvons pas comprendre pour quelles raisons un bateau naviguant sous le pavillon de la Croix-Rouge ne pourrait pas aller directement au port de Pétrograd, qui est celui de notre cité. Après avoir pris en considération toutes ces différentes circonstances, la colonie des enfants et des maîtres a émis à son assemblée d'aujourd'hui, à l'unanimité, le vote suivant :

*Résolution* : La colonie des enfants et des maîtres accepte la promesse de la Croix-Rouge américaine, qu'ils seront renvoyés à Pétrograd sans retard.

La colonie demande qu'une communication soit envoyée à un comité composé de nos parents à Pétrograd, par l'entremise du représentant du gouvernement des Soviets à New-York. Ce représentant a fait savoir à la colonie qu'il serait heureux de coopérer avec la Croix-Rouge américaine pour cela.

Ayant été pris sans leur consentement par différentes forces belligérantes, ayant été retenus par des organisations de Croix-Rouge pendant à peu près 2 ans sans leur consentement et envoyés de port en port, la colonie des enfants trouve qu'en tout ce qui concerne les questions importantes, comme par exemple l'endroit où ils seront envoyés, ils n'auront à obéir uniquement qu'aux ordres du Comité de leurs parents et non pas à d'autres institutions.

La communication dont il est parlé plus haut et qui doit être envoyée par le représentant des Soviets à New-York aura pour but de mettre en rapports la Croix-Rouge américaine avec le Comité des parents dans quelque port de la Baltique qui pourra convenir ; ce qui permettra d'arranger le transport final de la colonie des enfants.

Il a été décidé aussi qu'un comité de 5 personnes, composé de : S. Bobrova, E. Mazoon, L. Daibner, G. Zavodchekoff et O. Kamenskaja, doit être nommé pour cette entrevue et que ce

# Etats-Unis

même comité doit être autorisé à transmettre une copie de la résolution, envoyée à la Division atlantique de la Croix-Rouge américaine, à Woodrow Wilson, président de la Croix-Rouge américaine, ainsi qu'à la Croix-Rouge internationale à Genève, au représentant du Gouvernement des Soviets à New-York, au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique et au Comité des organisations russes.

La résolution suivante a été aussi adoptée : Les enfants et les maîtres de la colonie sont profondément reconnaissants des soins et de l'hospitalité offerte par la Croix-Rouge américaine, ainsi que des nombreux actes de gentillesse que celle-ci a eus à leur égard, et l'assemblée de la colonie des enfants espère que les enfants emporteront avec eux un sentiment de gratitude pour tout ce qu'a fait pour eux la Croix-Rouge américaine. »

## France

### Assemblées générales de la Croix-Rouge française.

*Association des Dames françaises.* — L'Association des Dames françaises a tenu son assemblée générale à Paris le 7 juin sous la présidence de M<sup>e</sup> Henri Robert. L'ordre du jour appelait la lecture du compte rendu financier, le compte rendu de la Commission de l'enseignement et le rapport de M. Le Soudier, secrétaire général.

Au 31 décembre et depuis le début de la guerre, les recettes totales se sont élevées :

à fr. 23,674,973.61 pour le Comité central et  
à fr. 62,512,000.00 pour les Comités de province.  
fr. 86,186,973.61

Les dépenses ont été :

de fr. 22,058,638.05 pour le Comité central, et  
de fr. 62,512,000.00 pour les Comités de province.  
fr. 84,570,638.05]